



DESANDANS, le 18/11/2024

Objet : renouvellement des représentants des familles au Conseil de la Vie Sociale

Pièces jointes :

- 1) Plaquette de présentation d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS)
- 2) Bilan des missions réalisées.
- 3) Modalités de candidatures

Madame, Monsieur,

Le mandat des membres du bureau du CVS arrive à échéance.

Le CVS est un lieu d'expression qui permet aux résidents et à leurs familles de communiquer et d'échanger sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soin et d'hébergement.

C'est un lieu d'écoute et de propositions.

Vous trouverez en pièce jointe, une plaquette d'informations sur le CVS.

Cette instance est obligatoire dans tout établissement qui assure un hébergement ;

Madame FAHY Françoise et monsieur BUGNON Michel, élus représentants des familles de 2021 à 2024, vous présentent en deuxième pièce jointe, un récapitulatif des missions réalisées au cours de leur mandat.

Ils vous encouragent à présenter votre candidature pour permettre à cette instance de continuer à œuvrer au bien-être de vos proches.

Pour participer au futur bureau du CVS, il faut d'abord vous porter candidat à l'aide du document « Candidature en qualité de représentant des familles ». **Attention à la date butoir de candidature.**

Les élections du bureau du CVS auront lieu le samedi 15 février 2025.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Vous pouvez contacter, soit un représentant des familles (leurs coordonnées figurent sur le panneau CVS à l'accueil) soit Madame BOITEUX Nathalie animatrice coordinatrice du CVS en composant le 03 81 93 54 00 poste 7560.

En espérant un fort investissement de votre part, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de nos plus cordiales salutations.

Le bureau du CVS.

Les Amis des Vieillards

23, rue de Sainte Marie 25750 DESANDANS
Tél. : 03 81 93 54 00 Fax : 03 81 93 13 04 CCP : DIJON 4 796 74 Y